



LE DÉPARTEMENT

Direction générale  
adjointe  
à l'aménagement

SECRETARIAT GENERAL  
Service appui technique  
Unité planification et aménagement

Hôtel du Département  
CS 31802  
73018 Chambéry CEDEX

Contact : *Josiane GILITOS*  
☎ 04 79 96 75 12  
✉ [josiane.gilitos@savoie.fr](mailto:josiane.gilitos@savoie.fr)

COURRIER N° 751

ARRIVÉ  
LE : 12 JUL. 2019

Traitement MA  
Pour Information (Elus) MCO/SC  
Pour Information (Service) GM  
XU/CMi  
RC

Madame Corine MAIRONI-GONTHIER  
Maire  
MAIRIE D'AIME-LA-PLAGNE  
1112 avenue de Tarentaise  
73210 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

Chambéry, le 9 JUL. 2019

Nos réf. : JG/AMe/DGAA-SG/SAT/D/2019/313342

Madame le Maire,

En application des dispositions de l'article L153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de modification n° 2 du Plan local urbain (PLU) de la commune déléguée d'AIME arrêté par délibérations du Conseil municipal les 26 juillet, 27 septembre et 29 novembre 2018, et reçu par mes services le 17 juin 2019.

Le projet de modification porte sur les points suivants :

- secteur de Montalbert : mise en cohérence avec le SCoT du potentiel touristique et régularisation d'une zone de parking,
- secteur de la Villette : réduction du périmètre de la carrière et possibilité d'installation d'agriculteurs ainsi que sur Buez,
- à Breuil : agrandissement de l'emplacement réservé 1,
- secteurs de Longefoy et Planchamp : correction d'erreurs matérielles,
- à la Contamine : phasage l'OAP 4,
- ajustement du règlement écrit pour les zones Us et Um.

Eu égard aux compétences du Département, le projet de modification n° 2 du PLU de la commune déléguée d'AIME, ne suscite pas d'observation de notre part.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Président,  
Par délégation,

  
Jean-Michel DOIGE  
Directeur général adjoint de l'aménagement

savoie.fr